

AMASSA

Ensemble



BULLETIN MUNICIPAL DE REBENACQ

Tél : 05 59 05 54 63

mairie@rebenacq.com

www.rebenacq.com

AVRIL 2016

SOIRÉE CONTE, pour petits et grands
le samedi 30 avril 2016 à 20h15, salle de la Mairie
plus d'informations en page 3 de ce numéro...

Pyrénea Triathlon

Nous vous rappelons que le 3 avril 2016, la circulation sur le CD 934 bis (route de Laruns) déviée par la voie expresse sera interdite à partir de 6h30 à 8h30 dans le sens venant de Laruns et à partir de 8h30 dans les deux sens - sauf pour l'organisation et les secours. Le stationnement de véhicules côté Neéz du CD 934 bis sera interdit.

Les spectateurs peuvent assister, entre 9h45 et 10h30, au niveau de la Salle Palisses, à l'arrivée des coureurs à pied et au départ des cyclistes.



Commission Culture et Communication

Dans sa réunion du 11 mars, le Conseil Municipal a nommé Delphine SERVAT, responsable de cette commission.

Prochain Conseil Municipal

le vendredi 8 avril 2016 à 20h30

Crise de la filière avicole

La filière avicole traverse actuellement une crise due à la présence d'un virus. Ce dernier n'est pas transmissible à l'homme par la consommation de produits alimentaires. Cependant, toute transmission à une autre espèce ne peut être écartée à long terme, en cas d'évolution de la souche. Le principe de précaution impose donc une action vigoureuse avec la mise en place de mesures exigeantes.

Dans ce but, le ministre chargé de l'agriculture a développé une stratégie reposant sur un dépeuplement progressif et ciblé, actuellement en cours, suivi d'un vide sanitaire collectif puis d'un repeuplement dans des conditions maîtrisées.

Dans ce contexte, le Préfet des Pyrénées Atlantiques demande, sans délai, de procéder au recensement des personnes qui détiennent sur le territoire de la commune des volailles aussi bien à des fins commerciales que privées. Ainsi les Rébénacquois concernés doivent adresser une déclaration de détention d'oiseaux à la mairie. Le formulaire de déclaration est accessible sur le site suivant:

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15472.do
Des formulaires vierges seront à disposition du public en Mairie.

La préfecture recommande fortement de procéder aux mesures suivantes:

- nettoyage et désinfection des volières et du matériel,
- protection des points d'alimentation et d'abreuvement afin que les oiseaux sauvages ne puissent y accéder,
- désinfection des chaussures au retour de tout lieu hébergeant ou ayant récemment hébergé des volailles.
- nettoyage des mains avant et après les soins aux animaux.

Des contrôles auront lieu pendant la période de vide collectif qui s'étendra du 18 avril au 16 mai 2016.

Le succès de cette entreprise collective dépend de l'implication de chacun.

Budget de la commune: Bilan et réalisations 2015

1. Budget de la commune réalisé en 2015 :

Poste	Réalizations	% du total	Poste	Réalizations	% du total
Dépenses courantes (carburant, fournitures, bâtiment, cérémonies, transport scolaire...)	142 905,82€	31,06 %	Carrière, cantine, garderie et autres	122 322,19€	15,72 %
Charges de personnel	231 651,46€	50,34 %	Impôts	293 174,09€	37,66 %
Participation syndicats, subventions et autres	57 544,25€	12,50 %	Dotations, subventions et participations	150 461,46€	19,33 %
Intérêts d'emprunts	10 087,15€	2,19 %	Autres produits (Locations...)	42 377,75€	5,44 %
Charges exceptionnelles	2 500€	0,54 %	Produits financiers et exceptionnels	3 639,16 €	0,47 %
			Atténuation de charges	25 451,81€	3,27 %
Opérations comptables	15 499,15€	3,37%	Résultat reporté	140 996,95€	18,11 %
Total dépenses	460 187,83€	100%	Total recettes	778 423,41€	100%

L'écart entre les recettes et les dépenses (206 802 €) sera affecté aux investissements 2016. Nous récoltons là les fruits d'une gestion prudente dans le fonctionnement.

Section investissement, travaux réalisés en 2015:

- Travaux de voirie (Montoulieu, Sansans, Couloumat, parking Pignard),
- Éclairage public (rénovation et création),
- Extension de la salle Palisses,
- Mise en place d'une aire de camping-car
- Changement des menuiseries du Foyer rural et amélioration de l'isolation du plafond de la salle des aînés
- Acquisition de matériels dont une nouvelle remorque et une lame à neige pour les services techniques
- Acquisition de la maison Nowowiejski
- Acquisition de deux ordinateurs pour l'école et un pour la mairie
- Étude pour le Plan Local d'Urbanisme et l'agenda d'accessibilité

Le montant des dépenses de la section investissement est de 313 310,97€.

Le montant des recettes de la section investissement est de 233 749,25€.

2. Budget d'assainissement réalisé en 2015:

Pour l'année 2015, hors les charges de fonctionnement relatives à l'assainissement, la commune a réparé le palier et la bride d'un lit de bio-disques qui était hors service. Les plans du réseau ont également été numérisés.

Le montant des dépenses de la section investissement est de 87 801,61€.

Le montant des recettes de la section investissement est de 105 853,29€.

En investissement, l'aire de camping-car a été raccordée au réseau d'assainissement.

3. Budget de l'atelier-relais réalisé en 2015 :

Le dernier atelier-relais a été cédé en début d'année 2015 aux Forges du Neez comme prévu dans le contrat initial

Anniversaires des aînés

L'ensemble du Conseil Municipal de Rébénacq ainsi que les membres du CCAS présentent leurs vœux sincères de bonheur et de santé à trois de nos aînés rébénacquois :



Clémentine Larban qui a fêté ses 99 ans,
Geneviève Lagrave ses 95 ans
et José Puente Borau ses 89 ans.



Soirée CONTE à Rébénacq

La municipalité vous convie à une soirée conte-spectacle pour petits et grands :

«•Dâmes d'Eaux•»

une histoire d'eaux vives à Rébénacq.

«•Il est dans les eaux sauvages aux confins de l'étrange, mondes secrets et mystérieuses Dâmes jaillissant des flots enchantés...»

Elles disent histoires d'en Pyrénées, toujours... parfois, contes du Nééz aussi.

Des contes d'hier pour l'eau... jour d'hui, rêver à plaisir»

De et par Patricia Ackin



Pour éclaircir le mystère de ces quelques lignes, retrouvons-nous :

le samedi 30 avril à 20h15
Salle de la mairie

Nous vous espérons nombreux pour cette soirée familiale ouverte à tous.

Le spectacle sera suivi d'une collation.

C.C.V.O. Traitement des ordures ménagères

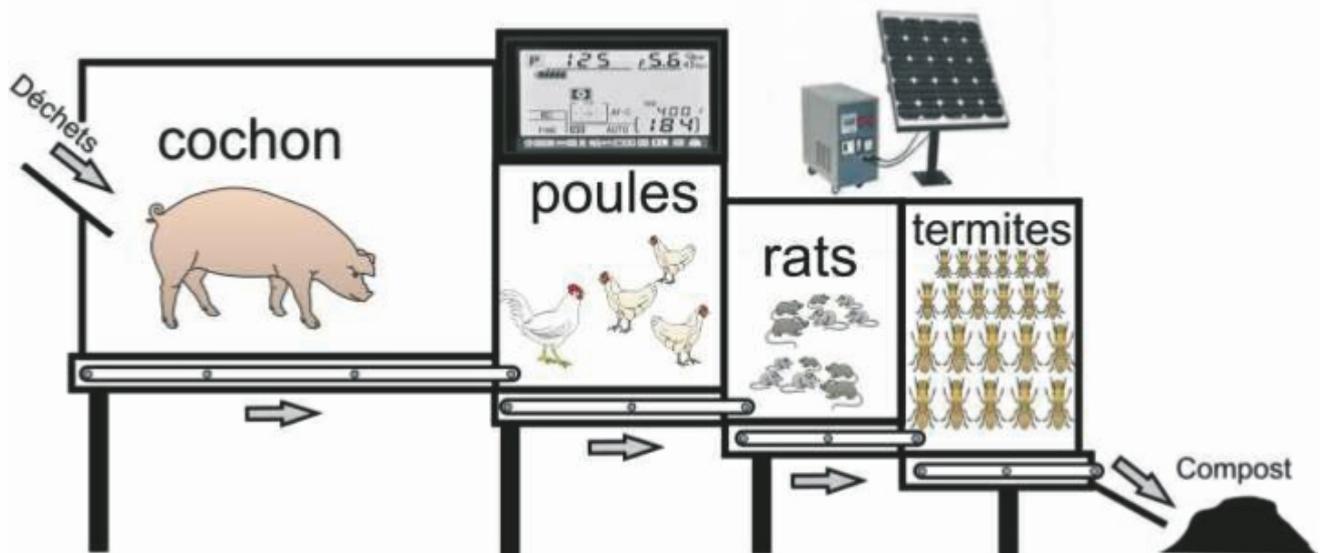
Economies et respect de la nature ont conduit les ingénieurs et techniciens de la C.C.V.O. à concrétiser l'idée géniale d'un chercheur du CNRS, originaire de la Vallée d'Ossau : le professeur Ernest Lapujolle.

Il s'agit d'un système révolutionnaire de traitement des ordures ménagères totalement écologique et énergétiquement autonome.

Le principe est simple : dans un caisson, un tapis roulant transportera les déchets à travers les 4 compartiments de différentes tailles où ils seront recyclés naturellement.

Le compost ainsi obtenu pourra être utilisé pour amender les sols.

Schéma simplifié de fonctionnement :



Si l'expérience est concluante, c'est la fin des camions-bennes, de la déchetterie, des containers, des sacs-poubelles....

Actuellement, 3 prototypes sont opérationnels et la C.C.V.O. cherche des volontaires pour les tester sur une période de 12 mois (les testeurs seront rémunérés 257,25€ par mois, non imposables).

Vous aurez à noter la nature et le poids des déchets traités ainsi que le poids de compost obtenu chaque jour.

Qui mangera les œufs des poules et le cochon lorsqu'il sera gras ? Où faudra-t-il libérer les rats et les termites en surnombre ?

Ces questions font actuellement l'objet d'un vif débat au sein de la CCVO...

Si vous êtes intéressé par cette proposition de test, faites vous connaître très rapidement auprès du secrétariat de la mairie.

Bibliothèque

La prochaine permanence de la bibliothèque aura lieu le 8 avril de 15h à 17h, s'il vous plaît, n'attendez pas le dernier moment pour arriver !

Vous serez reçus par Michelle et Denise.

Nicole ANDRIEU